



CHAIRE UNESCO
Patrimoine culturel immatériel
et développement durable

UPHR Héritages (CY, CNRS, ministère de la Culture)



MAISON DES CULTURES
DU MONDE
FONDÉE PAR CHÉRIE KHADOUA
CENTRE FRANÇAIS DU PATRIMOINE
CULTUREL IMMATÉRIEL - C.F.P.C.I.

Soutenu par



Liberté
Égalité
Fraternité



Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France
connaître, pratiquer, transmettre

9^e colloque international de l'ethnopôle Centre français du patrimoine culturel immatériel (CFPCI)

9th International Conference of the French Center for Intangible Cultural Heritage
Ethnople

LE PATRIMOINE VIVANT EN SITUATION D'URGENCE : PRÉVENIR, RÉSISTER, RÉPARER ET RÉCONCILIER

INTANGIBLE CULTURAL HERITAGE AND EMERGENCIES: PREVENT,
RESIST, REPAIR AND RECONCILE

Traduction simultanée en anglais et en français – French-English simultaneous translation
service

Format hybride – hybrid event

Vitré, Centre culturel Jacques Duhamel, auditorium Mozart

2, rue de Strasbourg

Jeudi 17 et vendredi 18 novembre 2022

En partenariat avec la Chaire Unesco « Patrimoine culturel immatériel et développement durable », avec le soutien de la direction générale des Patrimoines et de l'Architecture du ministère de la Culture et de la Ville de Vitré et en collaboration avec les Universités Rennes 2 et de Bretagne Occidentale.

Présentation

Au tournant du XXI^e siècle, alors même que la communauté internationale a été sensibilisée à nouveau aux risques pesant sur le patrimoine mondial - que ce soit en raison du changement climatique, qui menace d'engloutir notamment Venise sous les eaux, ou des conflits armés causant pillages et destructions de biens culturels, comme celle des Bouddhas de Bamiyan en 2001 ou celle des mausolées de Tombouctou en 2012 - la question du patrimoine vivant en situation d'urgence n'a été posée que de façon très récente dans l'arène internationale¹. Pourtant, ce patrimoine est tout autant vulnérable aux situations d'urgence que le patrimoine bâti.

¹ Voir notamment les « Principes et modalités opérationnels pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les situations d'urgence » adoptés à la quatorzième session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui s'est tenue à Bogota (Colombie) du 9 au 14 décembre 2019.

Les bouleversements que connaît notre époque, tels que la guerre, l'érosion de la biodiversité ou bien les mégafeux et les tempêtes, influent aussi bien sur la préservation et la conservation du patrimoine dit matériel et naturel que sur la viabilité du patrimoine vivant. Cependant, en étant porté par des communautés, et dans bien des cas lié à des ressources naturelles ou à des espaces culturels, le patrimoine culturel immatériel est exposé non seulement aux risques qui affectent le patrimoine matériel, mais aussi à des menaces distinctes. À titre d'exemple, la pandémie de Covid-19, qui a plutôt préservé le patrimoine naturel et culturel (notamment des effets délétères du tourisme) a lourdement grevé le patrimoine vivant. Les carnivals et les fêtes ont dû être annulés, les processus de formation et d'éducation ont été interrompus. La transmission d'expressions culturelles et de savoirs traditionnels est devenue d'autant plus incertaine que la communauté les portant est âgée. Certaines communautés ont d'ailleurs identifié adéquatement ce nouveau danger pesant sur le patrimoine culturel immatériel. En janvier 2021, la Nation Cherokee d'Oklahoma a par exemple donné aux personnes parlant couramment le Cherokee un accès prioritaire aux premières doses de vaccin contre la Covid-19 afin d'assurer et de protéger la transmission et les pratiques liées à leur langue et à leur culture². De la même façon, le déplacement forcé de population, qu'il soit dû à des inondations, des sécheresses, des persécutions ou des conflits armés, fragilise les processus de transmission du patrimoine vivant. En effet, le déplacement forcé d'une communauté de ses terres ancestrales altère son mode de vie, et la prive de l'accès aux sites religieux et culturels associés à son patrimoine vivant³. La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en situation d'urgence exige par conséquent d'emprunter de nouvelles approches.

En outre, une des spécificités du patrimoine vivant est qu'il n'est pas seulement une victime passive des situations d'urgence : il constitue une ressource précieuse mobilisable par les communautés en amont des situations d'urgence. Certaines connaissances et pratiques ont en effet pour objet de prévenir, d'éviter ou de réduire des risques⁴. D'autres éléments du patrimoine vivant forment des moyens puissants de redressement et de réconciliation pour les « populations touchées »⁵. Le patrimoine vivant, en tant que levier du développement durable, est de plus l'un des ressorts à la disposition des communautés pour se rétablir après une situation d'urgence ou une catastrophe. Il peut faciliter la reconstitution d'une identité culturelle en partage, raviver un sentiment d'appartenance ou favoriser le maintien de la paix. Il est également d'un secours précieux pour restaurer le patrimoine matériel endommagé ou détruit. Par exemple, la reconstruction des mausolées de Tombouctou a conduit à mobiliser des systèmes de savoirs portés par des maçons traditionnels. L'ensemble de ces aspects singuliers du patrimoine vivant est au cœur du colloque organisé conjointement par la Chaire Unesco « patrimoine culturel immatériel et développement durable » et l'ethnopôle Centre français du patrimoine culturel immatériel (CFPCI).

Pendant ces deux journées, il s'agit d'interroger à travers des exemples concrets, d'une part la façon dont le patrimoine vivant est investi par les communautés confrontées à des risques et à des situations d'urgence et, d'autre part, la résistance et l'évolution des pratiques culturelles pendant et après les crises et catastrophes.

² Gregory Alice, « How Did a Self-Taught Linguist Come to Own an Indigenous Language ? », *New Yorker*, 19 avril 2021, p. 51.

³ Commission africaine des droits de l'Homme, Center for Minority Rights Development (Kenya) and Minority Rights Group (on behalf of Endorois Welfare Council) v. Kenya, Communication n°276/03, 25 novembre 2009.

⁴ Voir notamment la gestion du danger d'avalanches, élément inscrit par la Suisse en 2018 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

⁵ Décision 11.COM 15 adoptée lors de la onzième session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui s'est tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) du 28 novembre au 2 décembre 2016.

PROGRAMME (SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION)

JEUDI 17 NOVEMBRE 2022

9h30 **Ouverture et accueil des participants**

10h00 **Accueil**

Cédric Taurisson, Directeur de la Maison des Cultures du Monde – CFPCI

Isabelle Le Callennec, Maire de Vitré

10h30-12h30 **Présentations d'ouverture**

Juliette Hopkins, Point focal pour les situations d'urgence, Secrétariat de la Convention de 2003

Safeguarding living heritage in emergencies : Institutional approaches in the framework of the 2003 Convention for the Safeguarding of the Intangible Cultural Heritage / La sauvegarde du patrimoine vivant dans les situations d'urgence : Approches institutionnelles dans le cadre de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Martín Andrade-Pérez, Chercheur, Fundación Erigaie, Colombia

Les conflits armés dans les listes du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Des impacts de la violence aux possibilités du post-conflit / Armed conflicts in UNESCO's intangible cultural heritage lists. From the impacts of violence to post-conflict possibilities

Pause déjeuner

14h00-15h30 **Prévenir et gérer les risques**

Léa Marie d'Avigneau, Conseillère patrimoine culturel, État du Valais (Suisse)

La gestion du danger d'avalanches en Suisse, une tradition inscrite sur la liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO / Avalanche risk management in Switzerland, a tradition inscribed on the UNESCO list of intangible heritage

Maëlle Calandra, Anthropologue, Chargée de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

Patrimoine immatériel et catastrophe : le cas des maisons locales de l'île de Tongoa (Vanuatu) après l'ouragan Pam / Intangible cultural heritage and disaster : the case of Tongoa's local houses in Vanuatu after Tropical Cyclone Pam

Pause

16h00-17h30 **L'adaptation et la résistance des pratiques en temps de crise**

Julie Léonard, Responsable des inventaires du PCI, Bretagne Culture Diversité

Le fest-noz au risque de la covid-19 : entre adaptation et résistance / The fest-noz at the risk of covid-19: between adaptation and resistance

Valdis Muktupāvels, PhD, Professor, University of Latvia

Adaptation of a tradition to a changing socio-cultural environment: the case of Latvian Song and Dance Celebration / Adaptation d'une tradition à l'évolution de l'environnement socioculturel : le cas de la célébration du chant et de la danse lettons

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022

9h00 **Accueil**

9h15-10h45 **Réparer et reconstruire**

Ricarson Dorcé, Ministre-Conseiller, Délégation permanente d'Haïti auprès de l'UNESCO

La mobilisation de la soupe au giraumon en situation d'urgence / The mobilisation of giraumon soup in emergency situations

Reme Sakr, Cultural Heritage Advisor, Syria Trust for Development

Intangible cultural heritage in the recovery of post-war communities - The Damascene Rose / Le patrimoine culturel immatériel dans le rétablissement des communautés après la guerre - La Rose de Damas

Pause

11h00-12h30 **Réparer et réconcilier**

Émilie Aussems, Doctorante - Assistante au cadre, UCLouvain - Institut des Sciences Politiques Louvain-Europe (ISPOLE) - Centre d'étude des crises et des conflits (CECRI)

Paix et réconciliation en Bosnie-Herzégovine : quelle portée pour la musique traditionnelle ? / Peace and reconciliation in Bosnia and Herzegovina: what scope for traditional music ?

Dacia Viejo Rose, Associate Professor, Department of Archaeology, University of Cambridge (Director, Cambridge Heritage Research Center)

Stanley Onyemechalu, PhD student in Archaeology, University of Cambridge

Invisible yet perceptible: the impact of civil war on intangible heritage / Invisible mais perceptible : l'impact de la guerre civile sur le patrimoine immatériel

12h30 **Clôture – Discussion générale**

Informations pratiques

Entrée libre sur inscription, dans la limite des places disponibles : [<https://bit.ly/3BnFI22>]

Un lien de connexion sera envoyé par courriel en amont du colloque aux participants en distanciel.

Une traduction instantanée en français et en anglais sera assurée pendant tout le colloque.

Renseignements complémentaires

Alice Fromonteil - Chargée de mission patrimoine culturel immatériel

02 57 24 04 56 | mission.pci@maisondesculturesdumonde.org